



Inscription Stage Août 2018 Nouveaux adhérents saison 2018/2019 et extérieurs

Préparation physique + G.R. + 2 activités (par exemple cirque, danse, tir à l'arc, théâtre...)
2 semaines

- Du lundi 20 au vendredi 24 août 2018 (inclus)
- Du lundi 27 au vendredi 31 août 2018 (inclus)

A renvoyer par courrier avant le 15 juillet 2018 **dernier délai** à SCMS-GR – Valérie GRAS – 1575 Avenue du Général de Gaulle – Domaine du camp Lauvas – villa 4 - 06250 MOUGINS accompagné du règlement du montant du stage (*qui ne sera encaissé que fin août*) à l'ordre de **SCMS-GR**.

NOM		Pour les mineurs, nom et prénom du responsable légal :
Prénom		
Né(e) le	/ /	
Adresse	Code postal : _____ Ville : _____	
Tel domicile		Tel mobile
Mail (en majuscules)		
Contraintes alimentaires et allergies ?		
Joindre photocopie des pages vaccins du carnet de santé		

- Nouvel-adhérent saison 2018/2019** (non licencié FFGym 2017/2018): *Attention, vous devez fournir une attestation d'assurance indiquant que votre enfant est pris en charge pendant la durée du stage.*
- Extérieur** (non licencié FFGym 2017/2018): *Attention, dans ce cas, vous devez fournir une attestation d'assurance indiquant que votre enfant est pris en charge pendant la durée du stage + 10€ adhésion*
- du 20/08 au 24/08 du 27/08 au 31/08 du 20/08 au 31/08
1 semaine 150 € 1 semaine 150 € 2 semaines complètes 250 €

Le tarif est à la semaine. Aucune inscription à la journée ne sera acceptée.

(Journée de stage de 9 heures à 17 heures -- les repas, pris à la cafétéria Casino de Mouans-Sartoux, sont compris)

FICHE D'AUTORISATION A remplir par les parents pour les adhérents mineurs

Je soussigné, NOM : Prénom :
Responsable légal de

1 – autorise les responsables du SCMS GR à prendre, en cas d'urgence, toutes décisions qui s'avéreraient nécessaires au cours du stage.

2 – m'engage à respecter les modalités suivantes :

- vérifier la présence d'un responsable dans le gymnase avant de laisser mon enfant
- récupérer mon enfant à l'heure précise de la fin de la journée.
- dégager le club de toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires (éviter tout objet de valeur...)

Pendant la journée, les enfants sont sous la responsabilité pleine et entière des entraîneurs